

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

SEAFRIGO HALL 4 : projet de construction d'une installation de stockage de matières réfrigérées ainsi que d'un parc à containers

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEAFRIGO-ETB

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Eric BARBE

RCS / SIRET

3 1 8 0 8 4 7 2 0

Forme juridique SAS

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a)	Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation --> site soumis à Autorisation pour les rubriques 4735 et 4755
39.a)	Emprise au sol des bâtiments : 12 908 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site d'implantation d'une surface de 70986 m<sup>2</sup> est un terrain nu, démantelé et dépollué, ancien site chimique Millénium Inorganic Chemicals.

Le projet comprend la destruction d'un bâtiment administratif de plain-pied de 140 m<sup>2</sup> puis la création d'un bâtiment logistique composé de 2 cellules en froid négatif, d'une zone de quais en froid positif, de locaux techniques (local de charge, salle des machines ammoniac, locaux électriques...) et d'un bloc de bureaux et de locaux sociaux.

Ce bâtiment principal sera complété par un local gardiennage et d'accueil, des voiries PL et VL, de parkings VL et PL, un auvent de stockage de palettes, ainsi qu'un parc à containers. Une voie engins permettra la circulation des secours sur la périphérie complète du bâtiment. Le site comprendra un bassin étanche pour la rétention des eaux d'extinction et privilégiera la mise en place de rejets des eaux pluviales avec infiltration maximisant le potentiel écosystémique du terrain et comprendra à défaut un bassin de tamponnement

Le site sera soumis à autorisation pour les rubriques 4735-1 (ammoniac) et 4755-2 (alcool de bouche), à enregistrement pour la rubrique 1511-1 (entrepôts frigorifiques)

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à un besoin de stockage frigorifique grandissant en Normandie. Le groupe SEAFRIGO souhaite installer une plateforme de transport et logistique située stratégiquement à proximité des usines de ses futurs clients.

L'objectif est de créer un centre de stockage pour les usines situées à proximité (importance de la localisation) permettant de stocker à la fois les matières premières et les produits finis et d'optimiser les allers-retours entre le stockage et les usines grâce à un système de navette.

Le présent terrain sur la zone portuaire du Havre est situé à proximité d'axes routiers, ferroviaires et fluviaux. L'objectif est aussi d'accueillir plusieurs clients ayant les mêmes destinataires et ainsi de mettre en place des schémas de distribution mutualisés (utilisation d'un même camion pour plusieurs chargeurs).

Ce projet s'inscrit dans la vision de SEAFRIGO de se positionner comme le prestataire logistique privilégié pour les industries agroalimentaires et produits sous température dirigée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est globalement de topographie uniforme, seuls de légers terrassements en déblai/remblai sont prévus. Ces déblais et remblais seront équilibrés sur la parcelle.

Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique qui sera réalisée avant le démarrage du chantier.

Le chantier durera environ 12 mois et comptera les phases suivantes:

- préparation du chantier,
- construction du bâtiment,
- aménagement des parkings, voiries, réseaux et bassins.

Lors des travaux, des dispositions seront prises pour limiter l'impact de la construction:

- poussières limitées par des mesures telles que l'arrosage pendant la phase de terrassement en cas de temps très sec,
- interdiction du brûlage à l'air libre des déchets,
- nettoyage des voiries autant que de besoin,
- collecte sélective des déchets et prise en charge par des prestataires agréés.

Lors des travaux, les précautions nécessaires seront prises pour éviter la dissémination des espèces invasives.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site stockera principalement des produits alimentaires pour le compte de clients qui n'ont pas les capacités de stocker leur production en interne.

Dans sa phase finale, le site fonctionnera de 5h00 à 19h00 du lundi au vendredi, soit environ 262 j/an.

Le volume de stockage de l'installation frigorifique sera de l'ordre de 30 116 palettes au pic d'activité pour un volume global de 58 000 m<sup>3</sup>.

Un parc à containers de 3 ha environ complétera les installations logistiques.

Le trafic moyen sur site sera d'environ 100 camions par jour en moyenne.

Le site emploiera en moyenne 80 salariés (ETP) fonctionnant en travail posté pour les personnels logistique et maintenance et en journée pour les autres personnes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Dossier de demande d'Autorisation Environnementale

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du terrain	70 986 m <sup>2</sup>
Emprise des bâtiments	12 908 m <sup>2</sup>
Emprise des voiries, parkings, parc à containers, bassin étanche	42 293 m <sup>2</sup>
Emprise des espaces verts	15 785 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chaussée du Quai de Moselle  
76600 LE HAVRE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 9° 4 8' 7 1 " 85 Lat. 0 0° 1 7' 2 4 " 76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche de la zone de projet est la ZNIEFF type II "Les Falaises et les vauveuses de l'estuaire de la Seine" (n°230031046) localisée à 4,2 km à l'Est du site, en amont hydrologique. Le projet n'aura pas d'impact sur cette ZNIEFF.*
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera développé sur la commune du Havre.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle nationale la plus proche est "l'Estuaire de la Seine" (n°FR3600137) située à 3,5 km au sud du projet en parallèle hydrologique. Le projet n'aura pas d'impact sur cette réserve. Pas d'autre réserve ou parc à proximité du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville du Havre est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Etat approuvé en 2015 pour le département de la Seine-Maritime mais la zone de projet n'est concerné par aucun zonage ou mesure.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'Ancien Hôtel des Ingénieurs des Tréfileries, implanté à 1,2 km au nord-ouest du site sur l'autre rive du port derrière des bâtiments industriels. D'après le plan de zonage du PLU du Havre le site du projet n'est concerné par aucun périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucune zone humide d'après le SIG des zones humides établi par le Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides et d'après le PLU.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une partie du site est concernée par le Plan de Prévention du Risque Technologique de la zone industrialo-portuaire du Havre approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2016 (zones b44 et L : site soumis à un aléa Toxique faible ; non-soumis aux aléas Suppression et Thermique).</p> <p>Une partie du site est également concernée par le Plan de Prévention du Risque Littoral (PPRL) PANES approuvé le 01/07/2022. Le bâtiment sera construit en dehors des zones inondables. Certains aménagements extérieurs tels que les voiries et parc à containers seront installés en zones inondables. Une étude hydraulique sera menée par le porteur de projet à l'échelle du site afin de démontrer la non-aggravation du risque sur les enjeux existants en zone inondable.</p>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site BASIAS le plus proche du projet était :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MILLENIUM INORGANIC CHEMICAL (SA), exTHANN ET MULHOUSE SA, implanté à 330 m à l'Est du projet, en parallèle hydrologique</li> </ul> <p>Ce site a cessé son activité, fait l'objet d'un démantèlement et d'une dépollution complète. Aucun autre site à proximité ne figure sur BASIAS.</p>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de captage à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les zones Natura 2000 les plus proches du projet sont l'"Estuaire et marais de la Basse Seine" (FR2310044) et l'"Estuaire de la Seine (FR2300121)".</p> <p>Ces zones sont à 3.5 km au sud du projet de l'autre côté de la Seine.</p> <p>Le projet n'aura pas d'impact sur ces zones Natura 2000.</p>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera alimenté par le réseau public.  La consommation en eau sera principalement dédiée à l'usage sanitaire. Celle-ci est estimée à 4 m3/jour, soit environ 1 250 m3/an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un bureau d'études en écologie a été mandaté pour effectuer les sessions d'inventaires, 3 réalisées de mai à août 2022 et 2 autres programmées : faune (tous groupes), flore, habitats. Parmi les espèces floristiques recensées, aucune n'est protégée. Des espèces invasives/envahissantes sont identifiées. Plusieurs espèces d'oiseaux et d'orthoptères d'intérêt patrimonial sont recensées (cf rapport joint en annexe facultative). Le site est relativement déconnecté, et ne présente pas de continuité écologique avec d'autres sites.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000 les plus proches du projet sont: " l'Estuaire et marais de la Basse Seine" (FR2310044) et "l'Estuaire de la Seine (FR2300121)". Ces zones sont à 3.5 km au sud du projet de l'autre côté de la Seine. Le projet n'aura pas d'impact sur ces zones Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet implanté en zone UIPg1 (secteur général correspondant aux grands bassins et au secteur d'activités industrielles lourdes, principalement localisé à l'est de l'écluse François 1er).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site est concernée par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la zone industrialo-portuaire du Havre approuvé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2016 (zones b44 et L : site soumis à un aléa Toxique faible; non-soumis aux aléas Surpression et Thermique).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du site est également concernée par le Plan de Prévention du Risque Littoral (PPRL) PANES approuvé le 01/07/2022. Le bâtiment sera construit en dehors des zones inondables. Certains aménagements extérieurs tels que les voiries et parc à containers seront installés en zones inondables. Une étude hydraulique sera menée par le porteur de projet à l'échelle du site afin de démontrer la non-aggravation du risque sur les enjeux existants en zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls effluents atmosphériques correspondent à ceux des véhicules de livraison/expédition et véhicules du personnel. Le projet ne sera pas à l'origine d'effluents industriels aqueux.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic moyen de poids lourds à terme est estimé à environ 100 camions par jour, 5 jours par semaine. Le projet se situe dans une zone industrielle déjà concernée par le trafic de véhicules lourds.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruits liés à la circulation des PL sur le site et au fonctionnement des installations frigorifiques. Une mesure du niveau de bruit et de l'émergence est effectuée dans les trois mois suivant la mise en service de l'installation.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront limitées à l'éclairage des voiries/quais et de sécurité.  Les éclairages extérieurs seront orientés vers le sol et capotés pour éviter les halos lumineux.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets atmosphériques diffus provenant des PL (expédition/réception). Les mesures prises pour limiter l'impact seront les suivantes : - moteurs éteints pendant les opérations de chargement/déchargement - vitesse limitée sur le site: 20km/h
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de toiture transiteront par un réseau spécifique vers un bassin de tamponnement créé sur site avant rejet dans le canal de Tancarville. Les eaux pluviales de voirie seront collectées par un réseau spécifique et transiteront par un séparateur à hydrocarbures avant de rejoindre le bassin de tamponnement, ou d'infiltration du site. Le projet ne sera pas à l'origine d'effluents industriels aqueux, à part les eaux de dégivrage.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents aqueux : voir ci-dessus Déchets : voir ci-dessus
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production des déchets non dangereux liés à l'activité logistique du site (palettes, cartons, emballages, liens plastique).  Ces déchets seront collectés et évacués vers des filières adaptées.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet implanté en zone UIPg1 (secteur général correspondant aux grands bassins et au secteur d'activités industrielles lourdes, principalement localisé à l'est de l'écluse François 1er).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

A proximité immédiate du projet se situe déjà le parc logistique SEAFRIGO composé d'une zone de stockage de conteneurs, d'un entrepôt sec et d'un entrepôt frigorifique. Une partie de ce parc a fait l'objet d'un avis de la MRAe n°2018-2627 du 9 juillet 2018 et d'un avis favorable du commissaire enquêteur en date du 22 octobre 2018.

Le trafic engendré par le présent projet n'aura qu'une faible incidence cumulée avec celui engendré par le parc logistique à proximité puisqu'il représente une surface de stockage restreinte par rapport aux bâtiments voisins.

Par ailleurs, le fait que le parc logistique SEAFRIGO appartienne à deux entités du même groupe favorise les synergies, tant au niveau de la gestion du trafic que de l'activité dans son ensemble et assure une cohérence dans les mesures de réduction, de suivi et d'accompagnement environnemental. Les incidences cumulées apparaissent donc faibles.

Aucun autre projets à proximité ne figure sur le site de la MRAe

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- site logistique n'engendrant pas de production d'eaux usées industrielles, à part des eaux de dégivrage
- tamponnement des eaux pluviales avant rejet dans le canal de Tancarville
- traitement des eaux pluviales de voiries par séparateur hydrocarbures
- rétention des eaux d'extinction sur le site et rétention dédiée au stockage des éventuels produits dangereux
- réduction de la vitesse des PL sur le site et optimisation des tournées
- intégration paysagère du site, traitement des façades sobre et harmonieux et aménagements paysagers
- gestion des matériaux in situ lors des terrassements
- utilisation du fluide frigorigène Ammoniac, peu polluant, contrôles réguliers, installation conforme à la réglementation
- mise en place de mesures écologiques décrites dans le rapport en Annexe, notamment :
  - phasage des travaux et prise en compte du cycle biologique des espèces
  - mise en œuvre de mesures de réduction des emprises chantier et balisage préservant les espèces à enjeux ciblées
  - transplantation d'espèces végétales patrimoniales, enlèvement d'espèces invasives/envahissantes

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des caractéristiques du projet et des mesures listées ci-dessus, ainsi que de la mise en place des mesures d'évitement, réduction et d'accompagnement préconisées par le bureau d'études écologie, le projet n'affectera pas de manière significative les populations locales des différentes espèces recensées.

Nous rappelons également que la zone d'implantation en zone industrialo-portuaire correspond à l'emprise d'un ancien site industriel chimique démantelé. Cet espace exploité industriellement et remanié en profondeur au cours des années présente aujourd'hui un intérêt faible en termes d'habitats pour les populations locales observées.

Le pétitionnaire estime que le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport de visite Ecologue 2022.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus:

Fait à

Le Haube

le:

24 octobre 2022

Signature

